



Josse - LIFR

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 49 - JUIN 2023

RUGBY : L'ÎLE-DE-FRANCE SE PRÉPARE À LA COUPE DU MONDE

La France s'apprête à organiser la Coupe du monde de rugby : une belle occasion pour mettre en avant cette discipline et attirer de nombreux Franciliens à la pratique. L'enjeu pour les clubs sera de les fidéliser.

En 2017, la Fédération française de rugby (FFR) s'est vu confier l'organisation de la dixième édition de la Coupe du monde de rugby à XV (CM 2023), un des événements sportifs planétaires les plus importants après les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été (JOP) et la Coupe du monde de football.

L'Île-de-France est directement concernée puisque dix matchs auront lieu au Stade de France, dont le match d'ouverture (France vs Nouvelle-Zélande), deux quarts de finale, les deux demi-finales, la petite finale et la finale. Un événement qui aura valeur de test avant les Jeux puisque l'épreuve olympique de rugby à 7 aura lieu dans ce même stade.

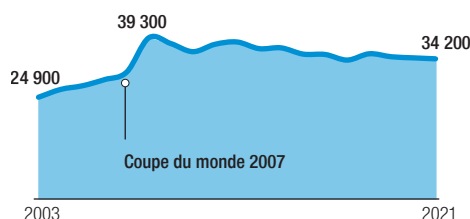
La région accueille par ailleurs trois sélections qui ont choisi d'y établir leur camp de base pendant toute la durée de la compétition : les Tonga à Croissy-sur-Seine, le pays de Galles à Versailles et la France à Rueil-Malmaison.

La France a déjà organisé la Coupe du monde de rugby en 2007. L'épreuve avait rencontré un succès populaire (taux de remplissage des stades supérieur à 95 %), économique (près de 540 millions € de retombées) et sportif (équipe de France en demi-finale). Des effets positifs sur la pratique en club avaient été observés au lendemain de la Coupe, supérieurs à ceux attendus : une croissance de 27 % du nombre

de licences en Île-de-France, essentiellement auprès des jeunes pratiquants masculins¹. Après ce pic de licences, une lente érosion des effectifs s'est amorcée les saisons suivantes, mais le bilan de la CM 2007 sur la pratique demeure positif.

En 2023, l'enjeu est de profiter de nouveau de la médiatisation de l'événement pour augmenter le nombre de licenciés. Dans ce but, la Ligue Île-de-France de rugby (LIFR) tente d'accompagner les clubs dans l'accueil de pratiquants supplémentaires (labellisation des clubs, formation des encadrants...) et de les aider à fidéliser ces futurs nouveaux « licenciés de la Coupe », davantage qu'en 2007.

Évolution du nombre de licences de rugby en Île-de-France depuis 2003



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs, 2003-2021



1. « Deux ans après la Coupe du monde, le point sur la pratique du rugby en Île-de-France », Les Dossiers de l'IRDS, n° 8, décembre 2009.

LA FRANCE EST LA TROISIÈME NATION DANS LE MONDE EN NOMBRE DE PRATIQUANTS.

PLUS DE 4 MILLIONS DE PRATIQUANTS DU RUGBY DANS LE MONDE

La France, une nation qui compte

La Fédération internationale de rugby compte 110 fédérations membres, présentes sur tous les continents et réunissant plus de 4 millions de joueurs et joueuses. La France est la troisième nation dans le monde en nombre de pratiquants, derrière l'Angleterre et l'Afrique du Sud². Bien que n'ayant pas encore remporté la Coupe, l'équipe de France a atteint trois fois la finale en neuf éditions (1987, 1999, 2011). Une étude³ de 2022 révèle que le rugby est le sport ayant la meilleure image auprès des Français. Toujours selon cette étude, 89 % des Français sont favorables à l'accueil de la CM 2023 et 74 % envisagent de suivre l'événement.

Les chiffres clés de la Coupe du monde de rugby 2023 en France

(du 8 septembre au 28 octobre)

- 9 stades, 48 matchs**
- 2,6 milliards de téléspectateurs (207 pays)**
- 2,4 millions de spectateurs**
- 450 000 visiteurs étrangers**
- 477 millions d'euros de recettes (78 % billetterie)**
- 409 millions d'euros de charges**
- 68 millions d'euros de résultat positif**
- 2 milliards d'euros d'impact économique**
- 17 000 emplois créés ou mobilisés**

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Sources : dossiers de presse FFR ; étude d'impact économique, Deloitte, 2017



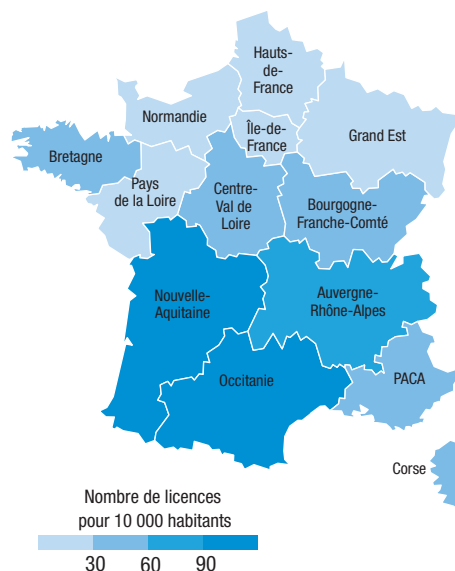
Des fiefs historiques qui perdurent

La FFR organise la pratique du rugby sous différentes formes : à XV, à X, à 7 ou à 5, que ce soit en compétition ou en loisir. Au niveau national, avec environ 320 000 licences en 2021⁴, la discipline se situe au huitième rang des fédérations olympiques et au quatrième rang des fédérations de sports collectifs (derrière le foot, le basket et le hand). Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes concentrent près de 60 % des licences de rugby et constituent les fiefs historiques. Dans les régions plus au nord (Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire), la pratique est plus confidentielle. Le potentiel de développement du rugby y est plus important. C'est d'ailleurs dans ces territoires que les taux de croissance les plus élevés ont été observés après la CM 2007.

En 2023, comme lors de la précédente édition, les matchs vont être répartis dans neuf stades afin de diffuser l'événement sur une large partie

du territoire. Plus des trois quarts (80 %) des Français seront ainsi à moins de deux heures d'un site de compétition. Ce sentiment de proximité vise à faciliter l'adhésion et la participation de la population à l'événement, et pourquoi pas attirer de nouveaux publics.

Taux de pénétration du rugby par région en 2021



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences sportives, 2021



Et en Île-de-France ?

Aujourd'hui, la LIFR rassemble environ 33 000 licenciés répartis dans près de 150 clubs. D'autres acteurs du sport francilien proposent cette discipline, mais comptent peu d'effectifs : la FFSE⁵ (1 780 licences), l'UFOLEP⁶ (160 licences), la FSGT⁷ (115 licences)...

L'Île-de-France est la troisième région en nombre de licences. Mais si l'on rapporte ce nombre à la population, elle se situe bien en dessous du taux de pénétration national (28 licences pour 10 000 habitants contre 49 en France). Les régions historiques du rugby atteignent des taux bien supérieurs : 103 licences pour 10 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine, 116 en Occitanie.

En Île-de-France, la zone dense concentre la majeure partie des licenciés de rugby (84 %) mais des territoires sont spécialisés dans la pratique de cette discipline, comme les Hauts-de-Seine, les Yvelines et l'Essonne. Les taux de pénétration à la commune (les plus élevés observés dans ces trois départements) confirment ces spécificités territoriales. Le rugby se pratique un peu plus chez les classes sociales favorisées⁸ et de fait dans des territoires où réside cette population et où la culture rugbyistique y est plus forte avec

2. World Rugby, Rapport annuel 2021.

3. Étude réalisée par BVA en mars 2022 auprès d'un panel de 1 500 Français représentatif de la population.

4. Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences sportives saison 2020-2021. Il s'agit du nombre de licences au lieu de résidence, un licencié peut avoir plusieurs licences.

5. Fédération française du sport d'entreprise.

6. Union française des œuvres laïques d'éducation physique.

7. Fédération sportive et gymnique du travail.

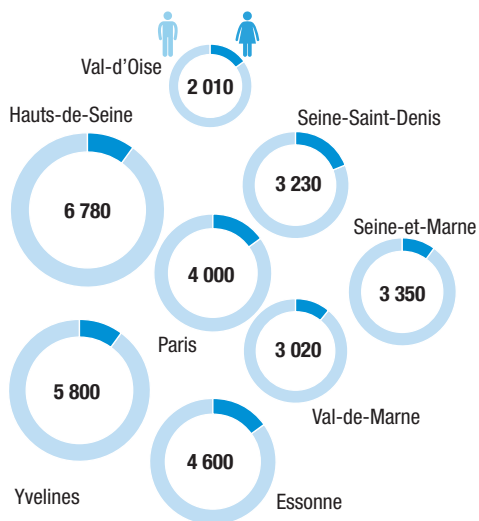
8. Parmi les 18-75 ans en activité qui pratiquent le rugby régulièrement, 73 % sont des chefs d'entreprise, des cadres supérieurs ou des professions intermédiaires contre 63 % pour l'ensemble des sportifs. Source : IRDS. Enquête sur les pratiques sportives des Franciliens 2019-2022.



la présence de « marqueurs » forts : club historique du Racing 92, Centre national de rugby de Marcoussis et plusieurs autres structures de haut niveau (Pôle France, Pôle Espoirs, centre de formation de club professionnel...). Ailleurs, les freins au développement de la pratique sont variés : manque de terrains de rugby dans la partie la plus dense de la région, éloignement des clubs dans les territoires les moins peuplés de grande couronne, concurrence avec le football dans les milieux populaires... En Seine-et-Marne, la distance moyenne au club (près de 9 km) est ainsi deux fois plus importante que dans le Val-de-Marne ou la Seine-Saint-Denis (moins de 4 km). Elle est également supérieure à celle observée dans les Yvelines (5 km), autre département de grande couronne. Bien que des communes de Seine-et-Marne affichent également des taux de pénétration importants, le nombre de licenciés y est généralement faible.

La Coupe du monde de 2007 a eu un effet bénéfique sur ces territoires, qui avaient engrangé un nombre important de nouveaux licenciés :

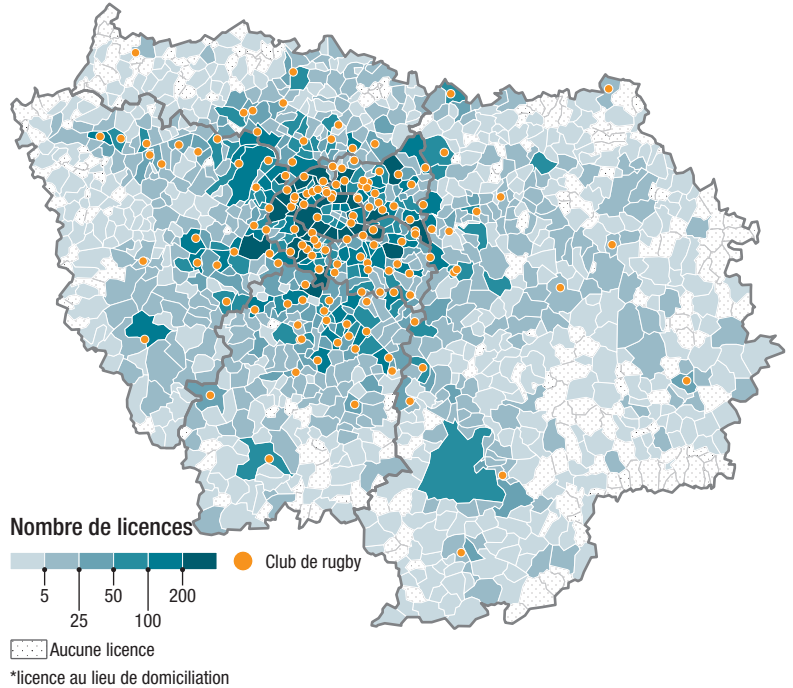
32 790 licences en Île-de-France en 2023



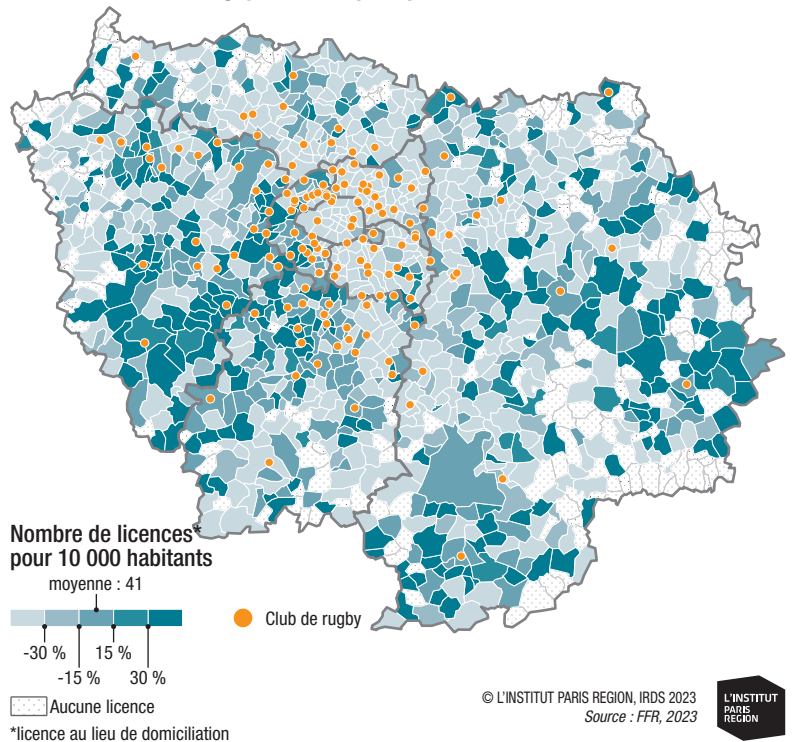
© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : FFR, 2023

plus de 30 % de licences supplémentaires en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne, par exemple. L'impact a été moins fort à Paris (+20 %). En raison du manque de terrains disponibles, les clubs parisiens ont été contraints de refuser des nouveaux licenciés.

Lieu de résidence des licenciés de rugby et lieu de pratique



Taux de licences de rugby et lieu de pratique



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : FFR, 2023

Les chantiers de la LIFR

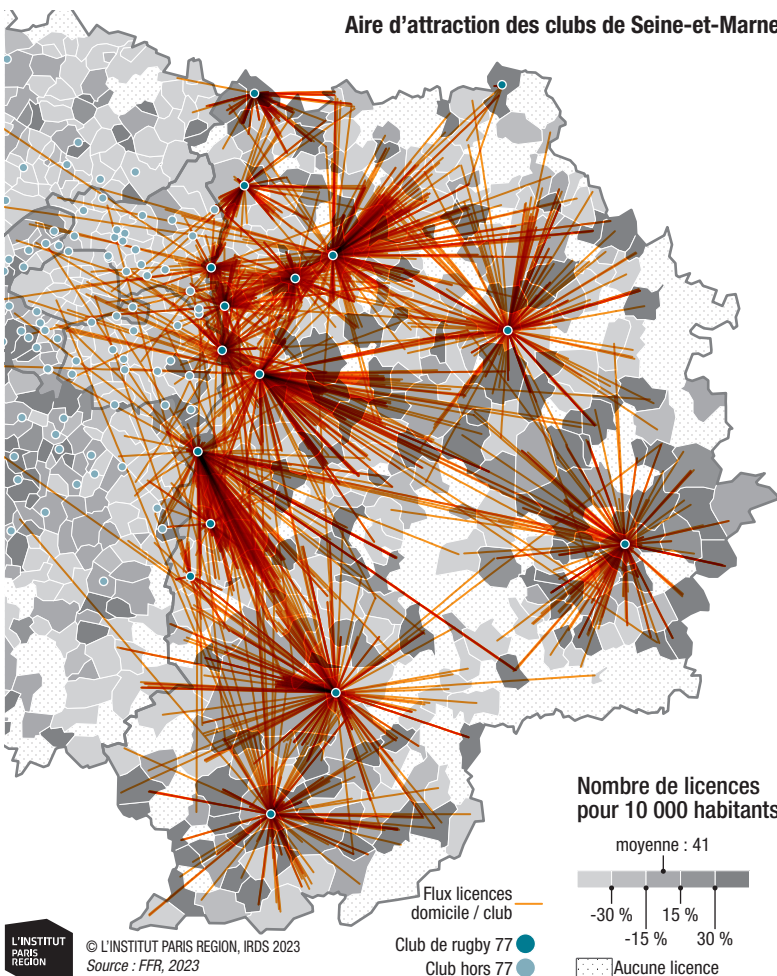
La LIFR s'est fixé trois axes de développement : un axe sportif avec l'organisation des compétitions à tous les niveaux et l'accès vers le haut niveau, le développement de toutes les formes de pratique et l'accompagnement des clubs pour l'amélioration des infrastructures de rugby... Un axe éducatif en favorisant le rugby dans le monde scolaire et universitaire, en formant notamment éducateurs et dirigeants... Un axe citoyen en incitant les clubs à essayer dans les QPV, à ouvrir une section de rugby santé ou de rugby adapté, à mener des actions écocitoyennes ou à favoriser l'emploi avec notamment des sessions de *job dating* « du stade vers l'emploi » soutenues par la Région. La LIFR propose aussi des outils clé en main pour faciliter la vie des clubs au quotidien. Elle a également créé un label selon 34 critères d'évaluation qui permet de classer les clubs et de valoriser les plus actifs. L'objectif est d'inciter ces derniers à se structurer pour mieux former, mener des actions citoyennes et développer la pratique de manière générale. Avec l'aide de ce label, les clubs peuvent mesurer leurs progrès et se comparer entre eux. Celui-ci constitue également un outil de dialogue avec les collectivités et a servi de support à la Région pour son plan de relance post-Covid.

9. Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.
10. Le budget global de la LIFR est de l'ordre de 3 millions d'euros.
11. Le reste à charge pour les clubs est de 1 800 € la première année et de 3 600 € la seconde.
12. La LIFR avec 6 000 € et l'Agence nationale du sport avec 12 000 € par an sur trois ans.

Des quartiers à conquérir

En 2023, environ 1 600 licenciés habitent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). La pratique du rugby y est moins développée que dans le reste de la région avec un taux de pénétration trois fois inférieur : 10 licenciés pour 10 000 habitants contre 28 en Île-de-France. Depuis 2020, la LIFR a mis en place un programme afin d'accompagner les clubs qui souhaitent s'impliquer dans ces quartiers dans le but de faire découvrir le rugby avec une dimension citoyenne et éducative (aide aux devoirs, à la recherche de stage ou d'emploi...). Des animateurs sportifs territoriaux (AST) sont recrutés en contrat à durée déterminée d'un an renouvelable et formés par la LIFR. Idéalement, ce sont des jeunes qui connaissent à la fois le rugby et ces quartiers. Les AST sont détachés dans les clubs volontaires pour participer au programme. Chaque AST bénéficie d'une formation en alternance au BPJEPS⁹ sports collectifs mention rugby. Leur mission est d'accroître le nombre de licenciés en multipliant les actions dans les QPV. Des sessions de découverte de rugby à 5 sont ainsi proposées, la grande majorité ont lieu volontairement à l'extérieur du club (maison de quartier, centre de loisirs, bailleurs sociaux...). Depuis son lancement, près de 600 actions ont été conduites, touchant plus de 27 000 jeunes dont 42 % de filles. Le budget annuel de ce programme, qui compte près de 30 AST pour sa deuxième année, est de l'ordre d'un million d'euros¹⁰, essentiellement financés¹¹ via la ligue avec l'aide de partenaires publics (État, Région, conseils départementaux) et privés ainsi que l'AFDAS opérateur de compétences pour la formation. Le dispositif a obtenu le label « impact 2024 », ce qui lui a permis d'obtenir 50 000 euros en 2022. Pour la ligue, l'enjeu est bien d'inscrire ce programme dans la durée en allant vers des conventions qui soient pluriannuelles et en aidant les clubs à recruter les AST en CDI à l'issue de leur formation. Des aides peuvent être mobilisées auprès de la LIFR et de l'Agence nationale du sport (ANS)¹², mais le reste à charge demeure trop important pour de nombreux clubs (entre 9 000 et 12 000 € par an), qui hésitent de fait à recruter en CDI.

Aire d'attraction des clubs de Seine-et-Marne



UN HAUT NIVEAU TRÈS PRÉSENT

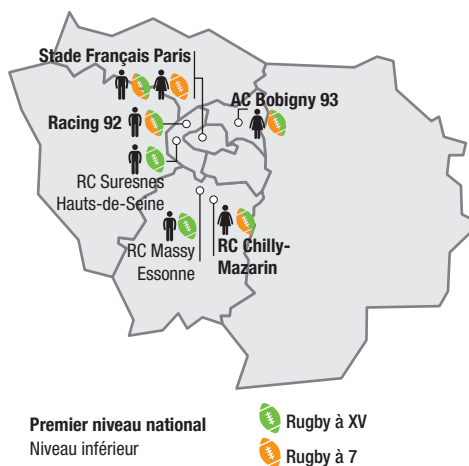
En 2022, une centaine de joueurs franciliens étaient inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau, dont 38 dans la catégorie haut niveau et 63 dans la catégorie espoir. La région accueille sept structures dans le cadre des projets de performances fédéraux : deux Pôles France masculin et féminin (rugby à XV et à 7) au Centre national de rugby à Marcoussis, trois Académies-Pôle Espoirs

liées à des établissements scolaires (Aulnay-sous-Bois, Brétigny-sur-Orge, Sceaux) et deux centres de formation de clubs professionnels (Stade Français Paris et Racing 92). Il existe également quatre centres d'entraînement labellisés rattachés à des clubs qui préparent et accompagnent les sportifs vers le haut niveau : Bobigny, Suresnes, Paris Université Club et Massy.

En termes de compétitions, deux clubs franciliens participent au Top 14, le plus haut niveau national de rugby masculin à XV : le Racing 92 et le Stade Français Paris. Il s'agit de clubs historiques du rugby français qui ont remporté de nombreuses fois le championnat de France. Le Rugby Club de Massy Essonne évolue au second niveau (Pro D2) et celui de Suresnes Hauts-de-Seine au troisième échelon (nationale). Du côté des équipes féminines, les clubs de l'AC Bobigny 93 et de Chilly-Mazarin jouent en élite féminine, le plus haut niveau national. Les équipes franciliennes alimentent régulièrement les équipes de France. À titre d'exemple, deux Franciliennes ont participé à la Coupe du monde 2022 en Nouvelle-Zélande et trois Franciliennes à la tournée d'automne 2022. Les clubs de rugby de haut niveau s'engagent à promouvoir la discipline, notamment auprès des plus jeunes. Ils ouvrent leurs portes pour des journées d'initiation, offrent des places pour les matchs, organisent des événements... Depuis quatre ans, un championnat professionnel national de rugby à 7 a été créé (Supersevens) dans le but de promouvoir cette discipline et de toucher un nouveau public, plus jeune. Cette compétition constitue aussi une voie de préparation aux JOP 2024 en devenant le vivier de l'équipe de France Seven, à l'image du Top 14 pour le rugby à XV. Les clubs de rugby à XV au plus haut niveau (hommes ou femmes) sont d'ailleurs tenus d'engager une équipe dans cette compétition. En Île-de-France, deux équipes masculines participent à cette compétition (Stade Français Paris et Racing 92) et trois équipes féminines (Stade Français Paris, AC Bobigny 93 et RC Chilly-Mazarin).



6 clubs de haut niveau en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023 - Picto ©123rf / Leremy
Sources : IRDS, FFR 2023



S'OUVRIR À DE NOUVEAUX PUBLICS

Féminiser la pratique

Le rugby reste une discipline essentiellement pratiquée par des hommes, mais la pratique féminine progresse. Dans la région, on compte 87 % de licenciés masculins. Les parents hésitent à inscrire leurs filles dans un sport de contact qu'ils jugent trop dangereux. C'est quand celles-ci deviennent plus autonomes, avec l'âge, qu'elles arrivent au rugby, notamment par la découverte de l'activité à l'école. L'entrée des filles dans la pratique est donc plus tardive : le pic des licenciées est atteint entre 13 et 15 ans (contre 9-10 ans pour les garçons).

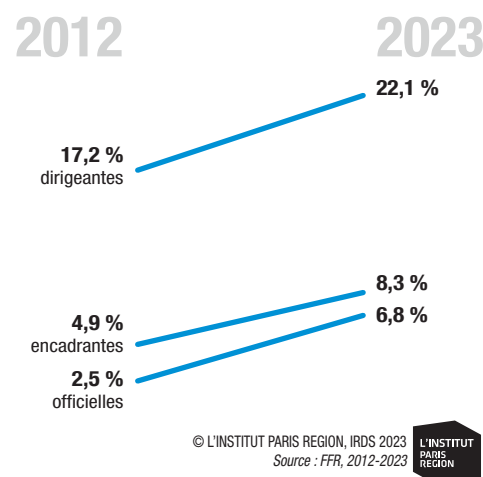
La Coupe du monde de 2007 a peu profité au développement de la pratique féminine. La médiatisation croissante du rugby féminin a cependant favorisé son essor depuis. La première diffusion en clair d'un match du quinze de France féminin date de 2012 lors du Tournoi des Six Nations, qui a été suivi par 400 000 téléspectateurs. Dix ans plus tard, tous les matchs du tournoi sont diffusés avec une audience moyenne de 1,3 million de téléspectateurs. Ainsi le nombre de pratiquantes augmente progressivement depuis 2007, en France comme en Île-de-France, passant de 1 300 licences dans la région à plus de 4 000 en 2023.

En Île-de-France, la féminisation de la pratique est accompagnée par la LIFR et les financeurs publics, qui encouragent les actions envers ce public. La part des encadrantes est passée de 4,9 % en 2012 à 8,3 % en 2023, celle des dirigeantes de 17,2 % à 22,1 %, celle des officielles de 2,5 % à 6,8 %. On note que la part des licenciées féminines est de 10 % dans les clubs sans encadrante contre 15 % dans

LE RUGBY EST
UNE DISCIPLINE
AVANT TOUT
MASCULINE,
MAIS LA PRATIQUE
FÉMININE
PROGRESSE.

ceux comptant au moins une encadrante. Le rugby à 5, mixte et sans plaquage (rugby loisir), s'est étendu, favorisant l'accès à la pratique des femmes. En 2012, on comptait une centaine de pratiquants en Île-de-France. Dix ans plus tard cette pratique rassemble près de 1 700 joueurs, dont un tiers de femmes. Les cycles de découverte en milieu scolaire ont été développés facilitant l'accès des filles au rugby. Enfin, les actions menées par les clubs dans les QPV portent également leurs fruits : la part des licenciées féminines est passée de 20 % à 24 % en l'espace de quatre ans.

La féminisation du rugby francilien depuis 2012

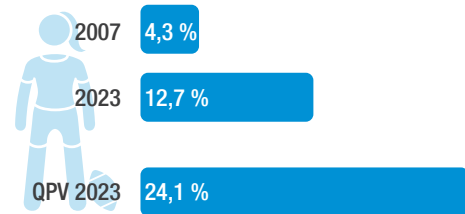


Il y a dix ans les deux tiers des clubs comptaient moins de cinq joueuses. Les équipes féminines se montaient via des ententes entre clubs, ce qui avait pour conséquence de les éloigner de leur lieu d'entraînement et de les décourager. Aujourd'hui, elles sont présentes dans la majorité des clubs (4 clubs sur 5 comptent au moins 5 joueuses). La diversité des formats (rugby à 7 ou à 5) permet de limiter les ententes et de favoriser une pratique de proximité.

13. Baby gym, baby judo, baby hand...



Évolution de la part des licences féminines depuis la CM 2007



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023 - Picto ©123rf / Leremy
Sources : FFR, 2023 ;
INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs sportifs, 2007



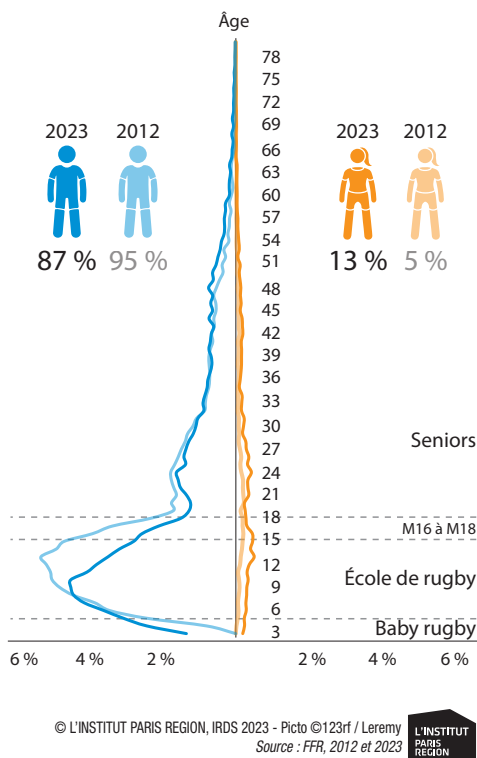
Adapter la pratique selon les âges

Les licenciés de rugby franciliens sont pour la plupart de jeunes pratiquants, plus de la moitié (58 %) ont moins de 20 ans. Cette discipline débute dès l'âge de 3 ans avec le baby rugby. À 5 ans, l'enfant intègre l'école de rugby avec un premier cycle d'initiation au travers d'un rugby adapté sans plaquage. Il s'agit de l'année où le nombre d'entrants dans la discipline est le plus important. Le nombre de licenciés ne cesse de croître jusqu'à 9 ans, un âge où l'enfant découvre le jeu avec contact. Entre 10 et 20 ans, les effectifs baissent fortement. Les clubs peinent à recruter de nouveaux joueurs, et les licenciés sont moins nombreux à renouveler leur adhésion (en particulier à partir de 16 ans). Cette période correspond à la fin de l'école de rugby (14-15 ans) et au début des premières compétitions officielles. Un rebond de la pratique se produit entre 20 et 25 ans, aussi bien chez les femmes que chez les hommes, qui correspond à une augmentation d'entrants. Puis une lente érosion s'amorce. Ces évolutions selon l'âge ne sont pas spécifiques au rugby et se retrouvent dans de nombreuses disciplines. Au cours de la dernière décennie la structure par âge des pratiquants a évolué : davantage de joueurs de moins de 10 ans et de joueurs de 35 ans et plus, moins de joueurs sur la tranche d'âge 10-19 ans, un pic de licenciés qui arrive plus vite (9 ans en 2023 contre 13 ans en 2012). En 2020, avec un peu de retard par rapport à d'autres sports¹³, la fédération a mis en place le baby rugby auprès des tout jeunes, ce qui explique que les enfants entrent à présent plus tôt dans cette discipline.

La baisse des effectifs constatée chez les adolescents rend difficile l'organisation de rencontres à XV. C'est pourquoi la ligue précocise à cet âge, la pratique du rugby à X ou à 7. La création d'un brevet fédéral de rugby à 7 a permis une montée en compétence des encadrants pour accompagner le développement de ce format. De même, une formation et un suivi spécifique des arbitres ont été mis en place.



Pyramide des âges des licenciés en 2023 et 2012



Donner toute sa place au rugby à 7

Depuis les Jeux Olympiques de Rio en 2016, le rugby à 7 constitue une discipline olympique avec une épreuve masculine et une épreuve féminine (médaillon d'argent à Tokyo). En Île-de-France, les premières associations dédiées au rugby à 7 datent de 2014. À ce jour la discipline n'a pas encore trouvé sa place dans le monde du rugby. D'ailleurs, il n'existe pas de licence spécifique pour cette pratique, si bien qu'il est difficile d'en connaître le nombre exact (estimé autour de 5 % des licenciés). Si dans certains pays le temps du championnat à XV est réduit pour laisser la place aux autres formes (rugby à 5 ou à 7), en France des finales sont organisées en fin de saison, le temps d'un week-end.

Chaque ligue met en place son propre modèle d'organisation pour sélectionner les équipes qui y participeront.

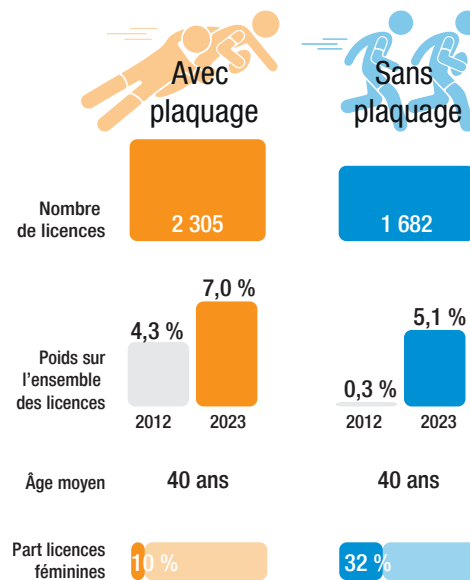
En Île-de-France, la LIFR cherche à donner plus de place au rugby à 7 en créant son « IDF 7's Open Tour » et en soutenant des tournois (Tournoi 7 de Cœur, JC Technique...). Elle propose des rencontres pour les catégories moins de 16 ans et moins de 19 ans chez les garçons et moins de 18 ans pour les filles. Six dates par an sont définies lors des périodes creuses du rugby à XV. La LIFR incite les clubs à participer à ces compétitions (point bonus en championnat à XV) : 80 % d'entre eux répondent présents.

Le rugby loisir pour adultes en plein essor

Le rugby loisir permet aux plus âgés de continuer à jouer ou à des adultes débutants de découvrir ce sport. Près de 70 % des pratiquants du rugby loisir ont 35 ans ou plus. Il existe différentes formes de jeu, avec ou sans plaquage, plus ou moins compétitives. Ces modes de pratique se veulent plus souples et moins contraignants.

Le rugby loisir avec plaquage compte aujourd'hui 2 300 joueurs, soit 7 % des licenciés (contre 4 % en 2012). Le rugby sans plaquage dénombre près de 1 700 pratiquants, soit 5 % des licenciés (contre moins de 1 % en 2012). Ce format constitue par ailleurs un vivier de bénévoles, car les adultes s'investissent souvent dans la vie du club. En 2023, 21 % occupent également des fonctions de dirigeant, pour seulement 6 % des joueurs de rugby en général.

La pratique du rugby loisir en Île-de-France



DÉVELOPPER L'OFFRE DE RUGBY SANTÉ ET DE RUGBY ADAPTÉ, UNE GAGEURE POUR LA LIFR.

Développer le rugby santé

Le rugby santé s'adresse aux patients atteints d'une affection de longue durée. Il s'est développé au cours des dernières années en bénéficiant de la loi de modernisation du système de santé de 2016¹⁴ et de l'arrêté du 23 décembre 2020 autorisant les personnes titulaires d'un brevet fédéral rugby à 5, niveau 2 « santé » à encadrer des patients.

Des sections pilotes ont été mises en place par la FFR. Elles visent à évaluer les effets bénéfiques du rugby sur la santé (tests physiques) et à encourager et aider les clubs qui souhaiteraient s'y engager.

La première section de rugby santé francilienne date de 2018. Cinq ans plus tard, huit sections ont été ouvertes et huit autres sont en projet. L'objectif est au moins une section par département pour une offre de proximité. À ce jour, seul le département de la Seine-et-Marne en est dépourvu. La pratique proposée est mixte, mais on observe une majorité de femmes, en partie pour des raisons historiques, car les premières sections étaient réservées aux femmes atteintes du cancer du sein. Depuis l'offre s'est élargie à tous types de pathologies. Le jeu est adapté aux profils des patients. Chaque section possède un référent de santé (médecin, infirmière, kiné...), qui maintient le lien entre les médecins qui suivent les patients et l'équipe encadrante.

L'un des principaux freins au développement de ces sections est le recrutement des patients. Les clubs ont du mal à se faire connaître auprès des médecins généralistes et des centres hospitaliers. Un travail de mise en réseau est nécessaire entre clubs et acteurs du territoire (collectivités, monde de la santé). Le projet de référencement au sein du dispositif Prescri'Forme¹⁵ permettra également de gagner en visibilité et en crédibilité.

La LIFR joue un rôle d'incitation et de conseil auprès des clubs qui souhaitent investir ce champ. Elle leur fournit du matériel lors de la création d'une section et prend en charge la part FFR de la licence pour les nouveaux licenciés. Depuis 2019, une journée de promotion du rugby santé est organisée avec le soutien du fonds de dotation « Rugby au Cœur » et des mécènes. L'idée est de rassembler les acteurs du rugby et les partenaires afin de faire connaître l'activité au plus grand nombre et d'amorcer de nouvelles créations de section.

Adapter la pratique aux personnes en situation de handicap

Le rugby adapté s'adresse à toutes les personnes en situation de handicap mental ou psychique, peu importe le degré de handicap.

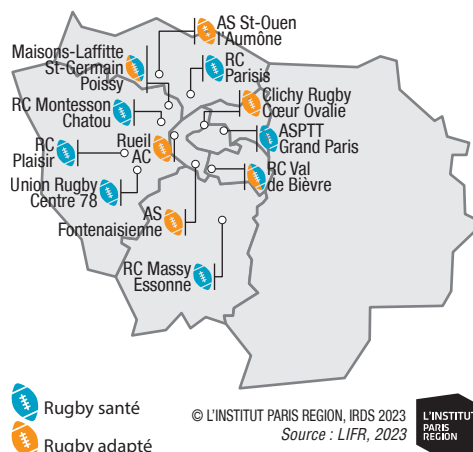
En Île-de-France, six clubs offrent une section de rugby adapté avec l'objectif pour la LIFR de

disposer d'au moins une section dans chaque département (quatre sur huit en 2023). La présence à proximité d'une structure spécialisée (institut médico-éducatif, établissement et service d'aide par le travail...) représente un vrai levier pour l'ouverture d'une section. L'activité nécessite un nombre important d'encadrants spécialisés (titulaires d'une licence ou d'un master STAPS APA-S¹⁶, d'un DEJEPS APSA¹⁷, d'un BRJEPS AIPSH¹⁸...).

Comme pour les sections rugby santé, la LIFR accompagne les sections rugby adapté (matériel, création d'un guide, prise en charge de la part FFR de la licence, journée de promotion...). La pratique du rugby adapté est également organisée par la Fédération française de sport adapté (FFSA) spécialisée dans l'accueil des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Sur la saison 2021-2022, 290 licenciés étaient recensés en Île-de-France (26 % de femmes) répartis dans trois et bientôt quatre clubs.

Il existe aussi une discipline inspirée en partie du rugby qui s'adresse aux personnes en situation de handicap moteur : le rugby fauteuil. Discipline paralympique, elle est portée essentiellement par le comité régional Handisport qui organise la pratique sportive au profit des personnes handicapées avec une déficience motrice, auditive ou visuelle. Huit structures associatives proposent cette discipline sur la région.

Clubs de rugby santé et rugby adapté



LA PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SUPÉRIEUR
Une offre de rugby du primaire au secondaire

En dehors des cours obligatoires d'éducation physique et scolaire (EPS), plusieurs fédérations sportives interviennent en milieu périscolaire en fonction de l'âge de l'élève pour proposer, entre autres, l'activité rugby.

14. Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.
15. Réseau sport santé francilien.
16. Sciences et techniques des activités physiques et sportives mention activité physique adaptée et santé.
17. Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention activités physiques et sportives adaptées.
18. Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport avec une certification complémentaire accompagnement et inclusion des personnes en situation de handicap.



Au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'Union sportive de l'enseignement primaire (USEP, école primaire) a organisé de nombreuses rencontres réunissant plusieurs classes et touchant 12 000 élèves environ. Le rugby à 5, plus facile à mettre en œuvre, y est mixte et sans plaquage, il se joue dans un gymnase ou dans la cour d'école.

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) comptabilise un peu plus de 3 000 licences, dont un tiers de filles (34 %), réparties entre le collège et le lycée. On y joue à X ou à 7. Le jeu n'est plus mixte, et il est parfois difficile de constituer une équipe féminine complète. L'activité est plus développée au sein de l'académie de Versailles¹⁹ qui concentre d'ailleurs une bonne partie des sections sportives scolaires rugby de la région (15 sur 27).

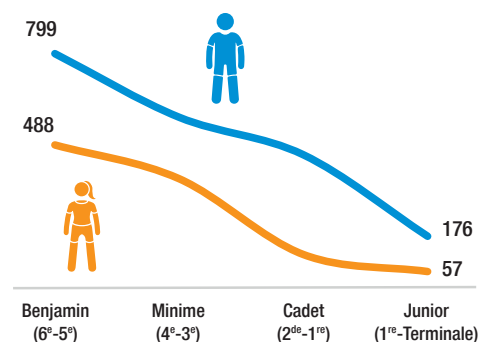
Comme dans les autres disciplines proposées à l'UNSS, la pratique décroît avec l'âge. Il devient compliqué de trouver assez de joueurs dans un même lycée pour constituer une équipe, et le règlement interdit de réunir des joueurs de plusieurs établissements. Autre frein, la difficulté à trouver auprès des collectivités locales une installation sportive susceptible d'accueillir les matchs. Au lycée, les rencontres se jouent en effet sur grand terrain et pour organiser un tournoi, il est indispensable d'évoluer sur un site qui permette d'utiliser deux terrains simultanément.

L'offre de rugby est moins développée à l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL, primaire et secondaire dans le privé), qui dénombre une centaine de pratiquants de rugby à 7 (dix équipes masculines et une seule équipe féminine).

Au-delà des activités organisées par les associations du sport scolaire, des partenariats sont mis en place par la FFR et la LIFR pour former les enseignants à l'animation d'un cycle de rugby et/ou pour utiliser le rugby dans

le cadre du programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne »²⁰. L'un des principaux enjeux est de déconstruire l'image du rugby que peuvent avoir les chefs d'établissement et les enseignants d'un sport violent.

Évolution du nombre de licences rugby UNSS en fonction de l'âge et du sexe



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023 - Picto ©123rf / Lerey
Source : UNSS, 2022



LES DISPOSITIFS SCOLAIRES DE LA LIFR ET DE LA FFR

Les ambassadeurs scolaires de la LIFR

L'objectif est de former les professeurs des écoles afin qu'ils puissent mettre en place un cycle de rugby mixte et sans contact, en autonomie. Pour ce faire la LIFR identifie dans les clubs des « ambassadeurs » joueurs, parents ou dirigeants, par ailleurs membres de l'Éducation nationale (professeur des écoles, conseiller pédagogique...), avec pour mission d'inciter leurs collègues à venir se former. La formation est coanimée par l'ambassadeur et le conseiller technique de club de la LIFR. La LIFR apporte un soutien financier (1 350 €) aux clubs qui disposent d'un ambassadeur et fournit un kit d'exercices pour les professeurs. Le club s'engage de son côté à investir une somme identique. Les fonds servent à acheter du matériel ou à couvrir les frais de fonctionnement de l'ambassadeur. En 2023, la LIFR a identifié via ses clubs 75 ambassadeurs scolaires.

Les dispositifs FFR

Développer le rugby dans les écoles est un enjeu prioritaire pour la FFR depuis de nombreuses années. Dernièrement, elle a développé un plan d'action intitulé Ecol'ovale²¹, qui porte sur tout le cursus scolaire, de la maternelle à l'université. Des conventions ont été signées avec le ministère de l'Éducation nationale et les fédérations sportives scolaires. Chaque partenaire a son propre dispositif de formation des enseignants : « scola'rugby » avec l'USEP, « planète ovale » avec l'UNSS, « graine d'ovale » et « terre d'ovale » dans le privé avec l'UGSEL. Ces formations sont assurées en lien avec les conseillers techniques de clubs.

19. Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise.
20. Programme lancé dans les écoles primaires en 2020 par le ministère de l'Éducation nationale et celui des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques dans le cadre des mesures d'héritage de Paris 2024.

21. Pour en savoir plus : https://www.ffr.fr/ffr/ecol_ovale/informations_generales

AVEC LE RÉSULTAT POSITIF DÉGAGÉ PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA CM 2007, L'ÎLE-DE-FRANCE AVAIT BÉNÉFICIÉ D'UNE AIDE POUR LA CRÉATION OU LA TRANSFORMATION DE CINQ TERRAINS EN SYNTHÉTIQUE.

Une pratique bien ancrée dans les établissements du supérieur

La Ligue Paris Île-de-France du sport universitaire organise la pratique sportive compétitive des étudiants et des élèves des grandes écoles pour une quarantaine de disciplines.

Au rugby, c'est celui à XV qui prédomine : trente-six équipes, uniquement masculines, réparties en deux divisions. Il est pratiqué dans les grandes écoles (Polytechnique, HEC, Sciences Po, Centrale, Supélec...) où les élèves restent attachés à ce format de jeu. Le rugby à X masculin (17 équipes) et féminin (6 équipes) se joue essentiellement à l'université. Le rugby à 7 compte dix-huit équipes. Il se joue sur grand terrain (garçons et filles) ou sur demi-terrain (filles uniquement). Le rugby à 5 commence tout juste à percer.

L'un des principaux freins au développement de la discipline est le manque d'effectifs, car de plus en plus d'élèves ont cours le jeudi, créneau en principe réservé aux compétitions. Le manque de terrains, au sein des universités notamment, entrave aussi l'organisation des matchs. La ligue passe des conventions avec les villes qui louent des créneaux d'utilisation, mais cela génère des coûts parfois élevés (de 4 € de l'heure à 150 € selon les communes).

La LIFR organise des actions communes avec la ligue universitaire. C'est le cas par exemple avec la relance de la Lutetia Cup orchestrée avec l'appui du Stade Français Paris. Il s'agit d'une compétition opposant une sélection universitaire à une sélection de grandes écoles.

LA QUESTION DES ÉQUIPEMENTS

La zone dense, un territoire en manque de terrains

L'Île-de-France se situe à la quatrième place en nombre de terrains de rugby. Lorsque l'on rapporte ce chiffre au nombre de licenciés, les conditions de pratique semblent similaires à celles observées dans les régions (environ 130 licences par terrain, contre 126). Dans les deux régions où la pratique du rugby est la plus importante, les taux d'occupation sont de 108 pour la Nouvelle-Aquitaine et de 132 pour l'Occitanie.

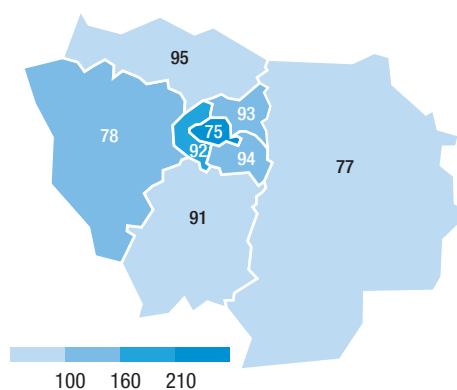
En Île-de-France, la situation est contrastée. À l'exception des Yvelines (129 licences par terrain), les départements de grande couronne comptent un nombre de licences par terrain relativement faible (84 dans le Val-d'Oise, 90 en Essonne, 96 en Seine-et-Marne). À l'inverse, les terrains des Hauts-de-Seine (161) et surtout de Paris (333) tendent à être suroccupés, ce qui traduit un manque de terrains.

La Région soutient le rugby francilien

Depuis 2016, la Région a consacré 8,5 millions € au rugby francilien : 5 millions en investissement et 3,5 millions en fonctionnement. En matière d'investissement, 31 infrastructures ont bénéficié du soutien de la Région dont le projet de construction d'un équipement sportif d'intérêt régional (Centre d'innovation des rugbys à Pantin). Des aides ont également été accordées pour l'achat de matériel spécifique en faveur du rugby adapté.

En termes de fonctionnement, les clubs de rugby et la ligue ont bénéficié du plan régional de sauvegarde (372 200 €) et du fonds de soutien (chèque sport, 70 200 €) mis en place pour remédier aux effets de la pandémie. Dans le cadre d'une convention partenariale pluriannuelle, la LIFR a obtenu 666 000 € pour le développement de la pratique et de la formation. Près de 7 000 stagiaires ont ainsi pu être formés. La Région participe également aux actions pour le développement du rugby dans les QPV (150 000 €). Elle soutient le haut niveau au travers des dispositifs ambassadeurs du sport (64 500 €), clubs d'excellence (8 clubs, 170 000 €) et la prime régionale aux médaillées franciliennes de rugby à 7 lors des JOP Tokyo 2020 (3 000 € par athlète). Enfin, elle participe aux événements qui ont lieu en Île-de-France : 308 000 € pour six événements, auxquels s'ajoute 1,882 million € pour la CM2023 (organisation de l'évènement, achat de 6 000 places et formations d'apprentis).

Nombre de licences par terrain de rugby



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Sources : FFR, 2023 ; LIFR, 2023

Optimiser l'existant

L'accès aux installations sportives représente un point essentiel au développement de la pratique du rugby. L'équation entre, d'un côté, le manque d'équipements et la nécessité d'en construire davantage et, de l'autre, la mise en œuvre de l'objectif Zéro artificialisation nette à l'horizon 2050²² est difficile à résoudre, ce

22. Il est demandé aux territoires de réduire de moitié le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

qui met le rugby, et le sport en général, en concurrence avec les autres usages de la ville. À cela s'ajoutent des collectivités, qui peinent à financer et entretenir de nouveaux équipements dans un contexte économique peu favorable.

Des solutions existent pour optimiser l'usage des terrains existants, notamment en zone dense. La pelouse synthétique permet d'utiliser l'équipement en continu, sans risque de détérioration, y compris lorsque la météo est mauvaise. Dans la région, environ 20 % des terrains de rugby sont en synthétique, et c'est d'autant plus le cas en zone dense : 35 % dans les Hauts-de-Seine et 75 % à Paris. Lors de la CM 2007, avec le résultat positif dégagé par le comité d'organisation, la région avait pu bénéficier d'une aide pour la création ou la transformation de cinq terrains de rugby en synthétique. Un éclairage adapté du terrain est aussi un levier pour étendre le temps de pratique. Dans la région, les trois quarts des terrains sont éclairés (84 % en Seine-Saint-Denis, 92 % à Paris).

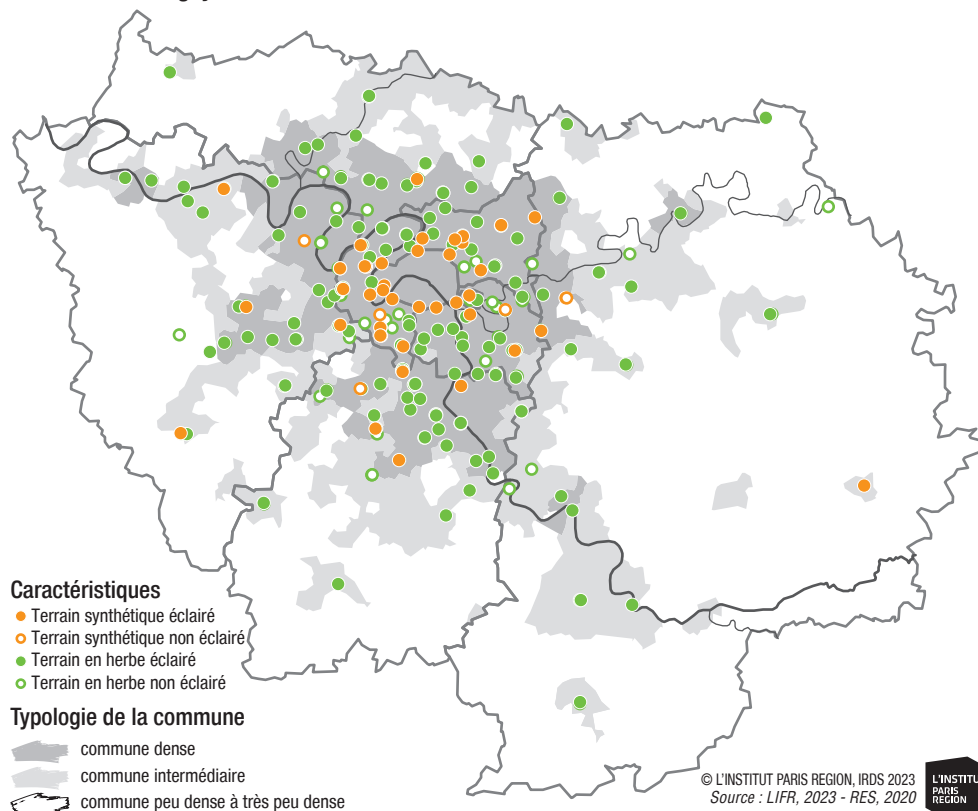
Enfin, la mutualisation des terrains avec d'autres disciplines, notamment le football, peut être envisagée. Mais les acteurs du rugby considèrent la démarche complexe à organiser et pour un résultat rarement à leur avantage.



Marie-Chantal Gay - LIFR

Par ailleurs, la LIFR a conduit un travail de qualification des terrains avec les collectivités. Alors qu'en 2017, seulement 14 % des terrains²³ étaient classés en fonction de leur niveau de pratique dans la région, cette proportion atteint 85 % aujourd'hui.

Les terrains de rugby



23. La FFR et les ligues régionales valident la qualification des enceintes sportives. L'homologation reste une compétence des collectivités territoriales via les commissions de sécurité.

LA QUESTION DES ABANDONS

Un sportif sur trois ne se réinscrit pas

Chaque année, près d'un tiers des licenciés ne renouvellent pas leur adhésion. Ce phénomène est commun à de nombreuses disciplines. Il est possible de distinguer les licenciés qui quittent la région pour pratiquer ailleurs, en raison d'un déménagement (entre 1 % et 2 % des pratiquants chaque saison), de ceux qui cessent l'activité (environ 30 %). Cette perte représente chaque année autour de 10 000 joueurs (hors déménagement).

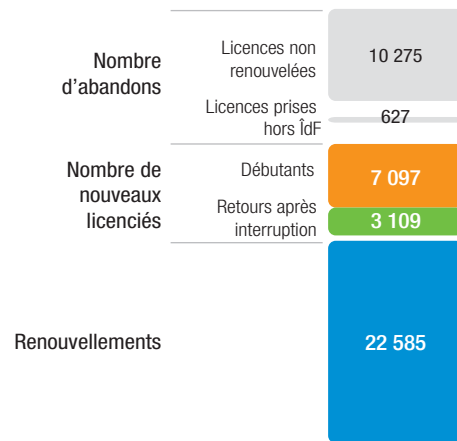
D'une année sur l'autre, les effectifs restent relativement stables, car le nombre d'arrivants est du même ordre de grandeur que celui des sortants. L'arrêt de la pratique n'est pas toujours définitif. Il arrive que des joueurs reviennent l'année suivante, ou plus tard encore. Parmi les licenciés ayant abandonné en 2018, ils sont ainsi environ 20 % à avoir repris au moins une saison au cours des quatre années qui ont suivi leur arrêt. C'est le cas par exemple des personnes qui ont subi une blessure importante ou qui mettent leur pratique entre parenthèses à un moment de leur vie (études, raisons professionnelles, familiales...). Une étude de la LIFR menée en 2019 auprès « d'abandonnistes » montre ainsi que la première raison d'abandon est la blessure (22 %). Les études et le travail arrivent en deuxième position (16 %).

Les profils concernés

Le taux d'abandon varie en fonction du profil du licencié. Les femmes (37 %) ont tendance à davantage abandonner que les hommes (30 %). L'abandon est élevé chez les moins de 10 ans (36 %) et plus encore chez les filles, puisque plus d'une sur deux abandonne à ces âges (54 %). Les taux d'abandon les plus faibles sont observés chez les 35 ans et plus (25 %).

Parmi les plus jeunes, le choix de l'activité est parfois davantage dicté par les parents que par un désir réel de l'enfant. L'étude de la LIFR sur les « abandonnistes » montre également que 10 % des licenciés quittent l'école de rugby en raison d'un mauvais management. C'est pourquoi la labellisation des écoles de rugby prend en compte la qualité de l'entraînement, le nombre d'encadrants diplômés, d'arbitres... Cela permet au club de se structurer, parfois au prix d'efforts importants (coût de formation des encadrants, par exemple). En 2023, 70 % des écoles de rugby sont labellisées (à 75 % avec le niveau 1 étoile).

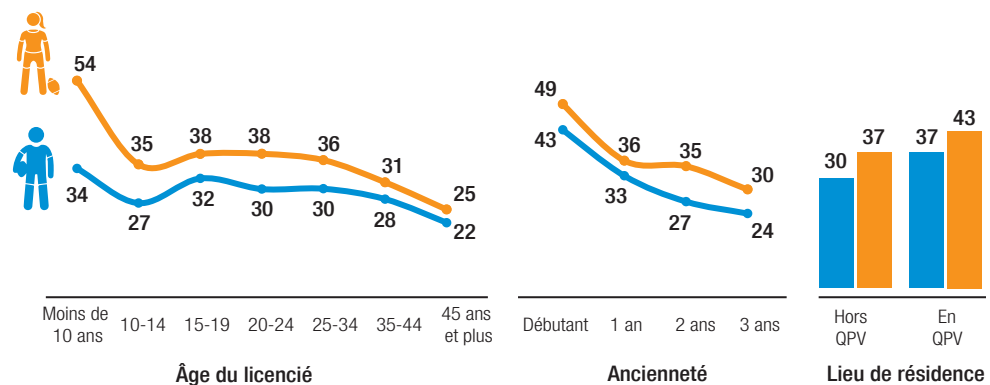
Analyse de la répartition des licenciés franciliens en 2023



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : FFR, 2022-2023



Taux d'abandon en fonction des caractéristiques du licencié (en %)



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : FFR, 2022-2023





Les débutants détiennent le taux d'abandon le plus fort (44 %). Il baisse ensuite avec l'ancienneté : 33 % après un an, 28 % après deux ans, 25 % après trois ans.

Les personnes qui résident en QPV sont également plus difficiles à retenir (38 % d'abandons).

Les conditions de pratique influent sur les abandons

Le taux d'abandon varie de 12 % à 58 % selon les clubs²⁴. Le profil sociodémographique des licenciés de l'association sportive (âge, sexe, ancienneté) et le lieu de pratique (en QPV ou en dehors) sont des facteurs explicatifs. Mais d'autres éléments permettent de caractériser les clubs avec un fort taux d'abandon. Il s'agit en général de clubs de plus petite taille. Le niveau de compétition y est moins élevé.

Les conditions de pratique y sont également moins favorables : des terrains davantage saturés et un moins bon taux d'encadrement. Ils comptent en moyenne un seul terrain (pas toujours éclairé) avec le plus souvent une pelouse naturelle. Leur note globale au label club de la LIFR est en moyenne plus basse. Autant de critères sur lesquels agir pour améliorer les conditions de la pratique et la fidélisation des licenciés.

Caractéristiques des clubs selon leur taux d'abandon (2022)

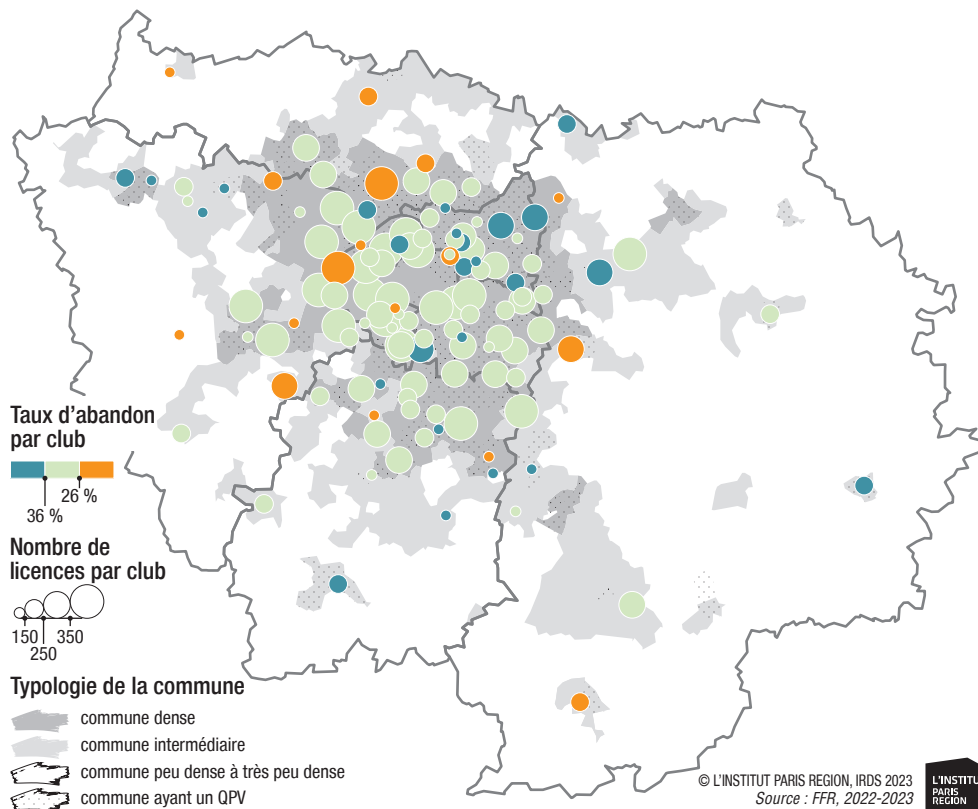
	Taux d'abandon ⁽¹⁾	
	< à 26 %	> à 36 %
Nombre moyen de licenciés par club	197	152
Part des clubs évoluant au niveau national (%)	23	4
Nombre moyen de terrains	2	1,3
Nombre de licenciés par terrain	101	117
Part des clubs ayant au moins un terrain éclairé (%)	100	79
Nombre de joueurs par encadrant BF en école de rugby	11	15
Note moyenne au label club	104	94

(1) Le taux d'abandon moyen est de 30 %

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : FFR, 2022-2023



Clubs et taux d'abandon



© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023
Source : FFR, 2022-2023



²⁴ Clubs comptant au moins 10 licenciés et hors clubs professionnels.

LA FORMATION
DES ÉDUCATEURS
EST UN LEVIER
MAJEUR POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE LA PRATIQUE.

STRATÉGIE DE FIDÉLISATION DES LICENCIÉS

La fidélisation, un enjeu de la CM 2023

Deux ans après la Coupe du monde de 2007, le nombre de licences fléchissait en raison d'un taux d'abandon plus élevé qu'habituellement (35 % contre 30 % environ les années précédentes). Près de la moitié de ces abandons était des « licenciés de la CM », qui avaient débuté l'activité à la suite de l'événement. La baisse était particulièrement importante chez les licenciés en école de rugby, là où l'impact de la CM avait été le plus fort (+44 % de licences au lendemain de la compétition). À noter que l'afflux de nouveaux licenciés avait dégradé les conditions de la pratique (vestiaires trop petits, trop d'enfants sur le terrain...) et découragé certains pratiquants.

Si l'impact de la CM 2023 se révèle de même niveau qu'en 2007, les clubs franciliens pourraient gagner entre 8 000 et 9 000 licenciés supplémentaires (+27 %), la plupart en école de rugby. L'enjeu pour le mouvement sportif et les collectivités est de se préparer à les accueillir dans les meilleures conditions possibles pour tenter de les retenir quelques années dans la pratique.

Poursuivre la formation des éducateurs

Structurer l'offre de formation est un levier majeur. Pour se préparer à l'effet CM 2023, la LIFR s'est donné pour objectif d'augmenter le nombre d'éducateurs formés à un brevet fédéral et de professionnaliser l'encadrement.

En deux ans, le nombre d'éducateurs en Île-de-France est passé de 1 400 à 1 800 individus environ. Parmi eux, 86 % ont uniquement une

formation fédérale, 11 % sont titulaires d'un diplôme d'État et 3 % ont un certificat de qualification professionnelle (CQP). Les deux tiers des CQP ont une formation fédérale. En validant les compétences acquises avec l'expérience, le CQP peut constituer une voie de professionnalisation pour les encadrants bénévoles.

Aujourd'hui, la quasi-totalité des clubs ont au moins un éducateur ayant suivi une formation fédérale, et près des deux tiers ont au moins un éducateur titulaire d'un diplôme d'État ou d'un CQP. Le ratio est d'un éducateur formé ou diplômé pour 16 licenciés. Mais les situations peuvent être très variables d'un club à l'autre.

Rendre les formations plus accessibles

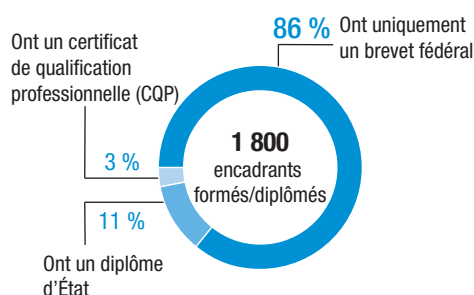
La création de l'Institut régional de l'emploi et de la formation (IREF) a sans doute contribué au développement du nombre d'éducateurs. Il s'agit de la déclinaison régionale de l'Institut national de l'emploi et de la formation qui est l'organisme de formation de la fédération, créé en 2020. L'IREF a obtenu la certification Qualiopi, garante de la qualité de la formation et qui permet aux clubs et aux personnes souhaitant se former de financer le coût de la formation via différents dispositifs : en faisant appel aux opérateurs de compétences dans le secteur du sport (AFDAS) ou en signant un contrat d'engagement jeune²⁵. L'offre en formation de l'IREF à destination des éducateurs comporte des brevets fédéraux mais aussi des formations qualifiantes : le CQP technicien rugby à XV et le BPJEPS éducateur sportif mention rugby à XV.



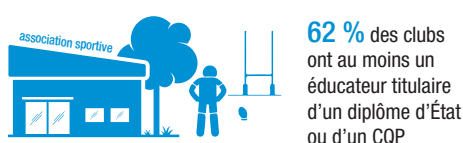
Josse - LIFR

25. Contrat en faveur de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les travailleurs handicapés), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable (<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/contrat-engagement-jeune/>).

L'encadrement du rugby en Île-de-France



clubs de sensibiliser les communes sur les difficultés rencontrées. Cependant même si ces dernières peuvent être plus réceptives, elles auront du mal à engager des investissements importants sur la promesse d'un possible accroissement de la pratique. La redistribution d'une partie des bénéfices de la Coupe, en vue de l'aménagement de nouveaux terrains ou la rénovation de stades existants comme cela s'était fait en 2007, pourrait les y engager. ■



1 encadrant diplômé/formé pour 16 pratiquants

© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2023 - Picto ©123rf / Leremy
Source : FFR, 2023



Des retombées durables après la Coupe du monde

Au lendemain de la CM 2007, la pratique du rugby a connu un réel essor dans la région. Les années suivantes, l'impact de l'événement est resté positif, même si de nombreux « licenciés de la Coupe » sont partis.

En 2023, il est probable qu'un afflux important de licenciés soit une nouvelle fois observé. Outre la couverture médiatique de l'événement, les villes hôtes (Paris, Saint-Denis), qui hébergeront des « villages rugby », tenteront d'impliquer plus encore les habitants et les spectateurs en proposant une programmation festive et des démonstrations en marge de la diffusion des matchs. Des clubs ont également commencé à se rapprocher de leur mairie pour mettre en place des fan zones afin que la population s'approprie l'événement.

L'enjeu sera de fidéliser ces nouveaux licenciés. La LIFR tente de s'y préparer en labellisant ses clubs, en formant davantage d'encadrants et en dialoguant avec les collectivités pour améliorer les infrastructures. Le sous-équipement, observé notamment en zone dense, pourrait être le principal frein au développement de la pratique et à son maintien. L'engouement autour de l'événement est une chance pour les

DOSSIERS PARUS EN 2023



N° 46 - CARTOGRAPHIE DU SPORT PROFESSIONNEL EN ÎLE-DE-FRANCE

Le plus souvent, parler de sport professionnel se résume à aborder les principaux sports collectifs représentés par une ligue professionnelle, mais la réalité du sport professionnel est bien plus diverse et complexe. En cerner les contours reste difficile. Qu'en est-il de l'Île-de-France ?



N° 47 - NOTORIÉTÉ ET FRÉQUENTATION DES ÎLES DE LOISIRS FRANCILIENNES

Alors que près de la moitié des habitants de l'Île-de-France aspiraient au lendemain de la crise sanitaire à plus d'activités physiques, sportives et ludiques en plein air, quelle notoriété et quelle fréquentation rencontrent aujourd'hui les douze îles de loisirs régionales qui offrent tout ce dont ils ont rêvé ?



N° 48 - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : QUELLE PLACE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Le sport, comme toute activité humaine, est interrogé sur sa capacité à réduire son impact sur l'environnement, la biodiversité et le climat. La production ou la rénovation des équipements sportifs sont centrales à ce titre. Mais comment mieux faire dialoguer enjeux environnementaux et demande sociale par l'innovation programmatique ?

ET À PARAÎTRE...



N° 50 - LA VIE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

En 2014, l'IRDS réalisait une grande enquête auprès des clubs franciliens pour mieux connaître leur fonctionnement et leurs besoins. Huit ans plus tard : quel bilan dressent-ils de leur activité ? Quelle est leur situation après deux années de fonctionnement fortement perturbées par la pandémie de Covid-19 ? Bénévolat, emploi, ressources financières, quels sont les enjeux actuels des clubs sportifs franciliens ?

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Nicolas Bauquet - DG

COORDINATION DES ÉTUDES

Sébastien Alavoine - DG adjoint

DIRECTRICE DE L'IRDS

Claire Peuvergne

RÉDACTION

Benoît Chardon

INFOGRAPHIE

Benoît Chardon, Nicolas Corne-Viney

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

MAQUETTE

Christine Mahoudiaux

RELECTURE

Christine Morisceau

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@institutparisregion.fr

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
33 (0)1 77 49 77 49

ISBN : 978-2-7371-2371-9

ISSN : 1959-1020

ISSN ressource en ligne
2267-3768